

Valorisation de l'investissement d'un EC dans les projets pédagogiques

C'est quoi un CMQE / un AMI-CMA ?

Ca vaut le coup de s'investir ?

Les responsabilités pédagogiques

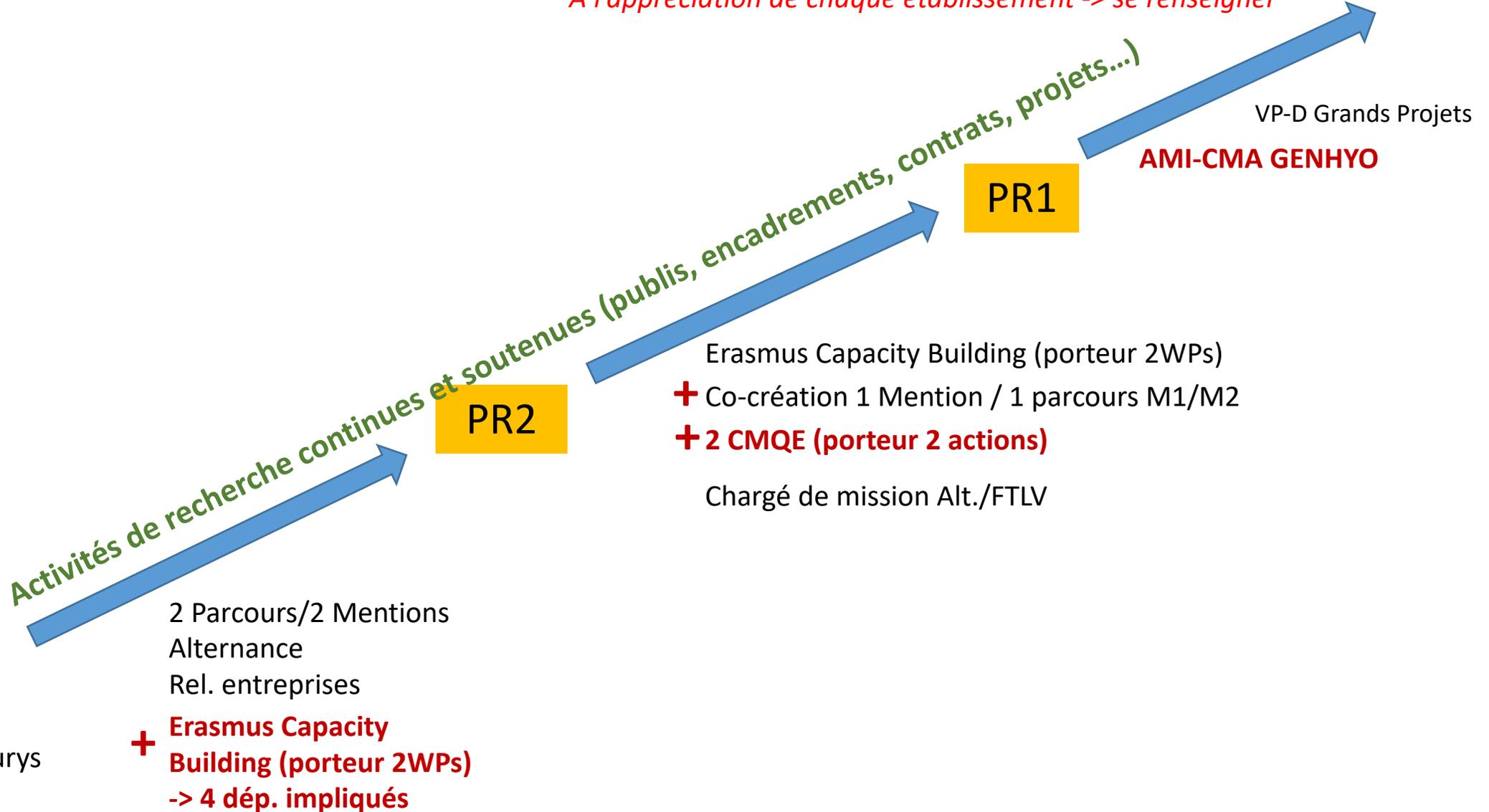
*Ca vaut le coup de s'investir ? Le faire ne garantit rien, ne pas le faire...
A l'appréciation de chaque établissement -> se renseigner*

Montage de cours/stages/jurys	➔	Considéré comme investissement normal
Plusieurs UEs / ou gros effectifs	➔	Plutôt pour la RIPEC (MCF)
Parcours / Mention / Dir. Etudes Référent / Labo de Tps	➔	Avancement de grade ; RIPEC ; repyramidage
* Alternance / FC / FTLV / VAE Innov pédagog.	➔	Avancement de grade (MCF) ; RIPEC (MCF) ; repyramidage
PIA/CMQE/AMI-CMA/EUR * Internationales/Erasmus+... Entreprises	➔	Avancement de grade ; RIPEC ; repyramidage <i>Indispensable pour les promos PR</i>
Département Ecole/faculté...	➔	Avancement de grade ; RIPEC ; repyramidage <i>Indispensable pour les promos PR</i>

** Apparition dans les fiches de poste*

Les responsabilités pédagogiques

*Ca vaut le coup de s'investir ? Le faire ne garantit rien, ne pas le faire...
A l'appréciation de chaque établissement -> se renseigner*





CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS



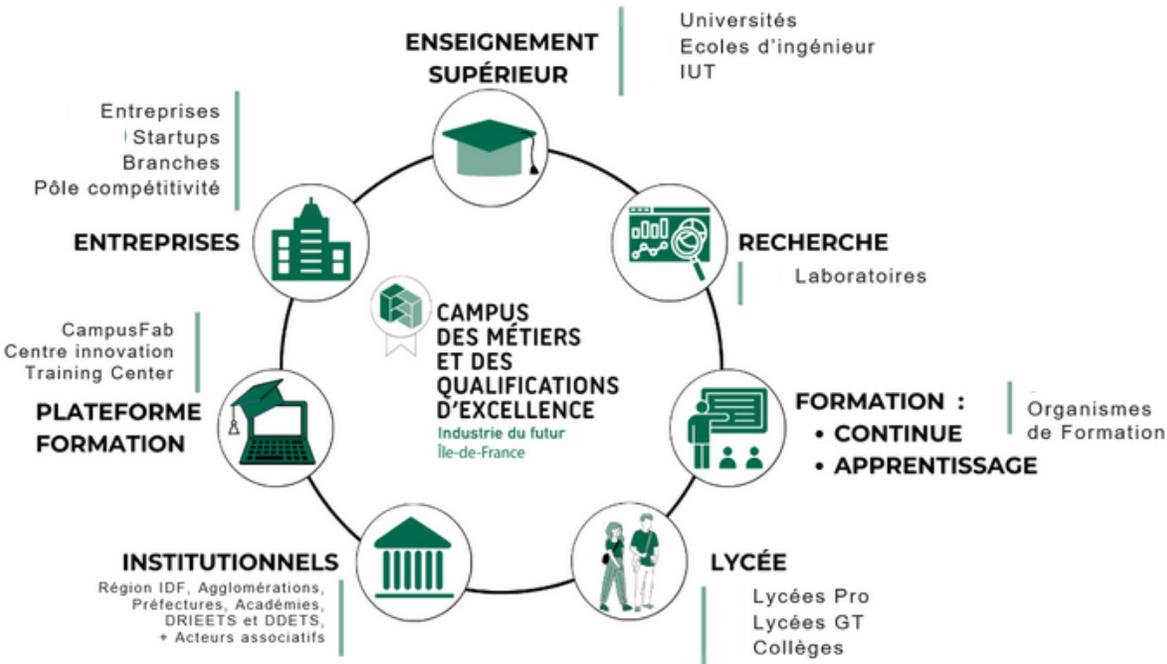
CMQE

Le Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence

- est régional
- est en lien avec un secteur d'activité qui correspond à l'enjeu économique de la Région
- est soutenu par la collectivité et les entreprises.

Il est organisé autour d'un large réseau de partenaires régionaux réunissant des entreprises, des institutionnels, des acteurs de la formation et de la recherche.

Il est porté par un établissement (lycée, école d'ingénieur, université), conventionné avec la Région, le.s rectorat.s.



Organigramme tiré du CMQE « Industrie du futur IDF »

12 filières d'activités :

[Mobilité, aéronautique, transports terrestres et maritimes](#), [Tourisme, gastronomie](#), [Création, design, audiovisuel](#), [Chimie et biotechnologies](#), [Matériaux, matériaux innovants](#), [Infrastructures, bâtiment, éco-construction](#), [Transition énergétique, éco-industrie](#), [Systèmes innovants, mécatronique](#), [Services à la personne, bien-être](#), [Services aux entreprises, logistique](#), [Alimentaire, agroalimentaire](#), [Numérique, télécommunications](#)

100 Campus des Métiers et des Qualifications en France.



Un label « Campus des Métiers et des Qualifications »

- durée de 1 à 5 ans maximum, renouvelable.
- attribuée par une commission
 - représentants des collectivités régionales
 - des recteurs
 - de l'Association des régions de France (ARF)
 - des inspections générales de l'éducation nationale
 - des directions du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, du ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion.
- régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901.
- Synergie d'acteurs dynamique, Les CMQE s'investissent pour le développement de l'emploi, de la formation et de l'innovation de la filière. Dans un contexte de transformation numérique majeur, il accompagne les étudiants et les salariés en poste ou en reconversion, pour répondre aux défis technologiques du secteur de l'Industrie et monter en compétences.

Qu'est-ce qu'un « Campus des Métiers et des Qualifications »

- * Un regroupement d'acteurs de la formation professionnelle autour d'une filière économique,
- * Acteur d'un réseau pour soutenir, par la formation, les politiques territoriales de développement économique et social,
- * Acteur dans la dynamique de développement pour l'emploi, il peut s'inscrire dans une synergie avec des pôles de compétitivité régionaux.
- * Facilitateur de collaborations entre des lycées professionnels et polyvalents, des centres de formation des apprentis, des organismes de formation, des établissements d'enseignement supérieur, des laboratoires de recherche, des entreprises, des associations.
- * Rattaché au minimum à un rectorat et comprend au moins un établissement public local d'enseignement, et possède un établissement porteur.
- * Peuvent être construits autour d'un secteur d'activité d'excellence correspondant à l'enjeu économique d'une région.

Informations détaillées sur les CMQEs

<https://www.education.gouv.fr/les-campus-des-metiers-et-des-qualifications-507>

Cahiers des charges pour déposer un CMQE

<https://www.education.gouv.fr/media/48479/download>

Critères de labellisation



1. Un diagnostic partagé de l'analyse socio-économique et des enjeux identifiés
2. Un périmètre identifié d'acteurs, de territoires, de structures et de certifications
3. Des objectifs stratégiques clairs et ambitieux
4. Une gouvernance régionale spécifique
5. Un pilotage opérationnel du campus
6. Des moyens financiers et humains garants de l'opérationnalité et de l'ampleur du projet
7. Une identité forte et fédératrice
8. Des lieux d'innovation et d'épanouissement pour les bénéficiaires
9. Des parcours innovants de formation professionnelle
10. Un développement et une visibilité à l'international
11. Une démarche qualité effective

Informations détaillées sur les CMQEs

<https://www.education.gouv.fr/les-campus-des-metiers-et-des-qualifications-507>

Cahiers des charges pour déposer un CMQE

<https://www.education.gouv.fr/media/48479/download>

Processus de labellisation

1. Acte de candidature

La candidature à la labellisation est portée conjointement par le président de région et le recteur de région académique. La candidature doit au préalable avoir été soumise à l'avis du Conseil Académique de l'Education Nationale (CAEN) et du comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation (CREFOP).

= Le porteur envoie sous forme électronique à l'adresse campus-metiers@education.gouv.fr

= Maximum de 20 pages, complété par des annexes, le tout n'excédant pas 80 pages.

Plusieurs sessions annuelles d'expertise des candidatures seront organisées.

2. Recevabilité et analyse des candidatures

Les ministères vérifient la recevabilité de la demande de labellisation

Un groupe d'experts représentant à la fois les ministères labellisateurs, les partenaires économiques et les régions, expertise les candidatures à la labellisation au regard des critères précisés dans le cahier des charges, en étant particulièrement attentifs à la précision et au caractère complet des réponses attendues pour satisfaire aux 11 critères exigés, au regard de la catégorie visée (« campus des métiers et des qualifications » ou « campus d'excellence »).

3. Les décisions de labellisation

La décision de labellisation ou de renouvellement de labellisation est arrêtée, après avis du groupe d'experts, par les ministres chargés de l'éducation nationale et de la jeunesse, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, du travail et de l'économie et des finances. Une candidature nouvelle ou de renouvellement pourra faire l'objet d'une labellisation probatoire dans l'attente de satisfaire à l'ensemble des critères. Un accompagnement technique de la structure pourra être mis en oeuvre au cours de cette période probatoire.



AMI-CMA



Appel à manifestation d'intérêt permanent et transversal
aux différentes priorités du plan d'investissement France 2030

2021-2025

Opéré conjointement par l'Agence Nationale de la Recherche
et la Caisse des dépôts et consignations

France 2030
Investissements d'Avenir



Adresse de consultation de l'appel à manifestation d'intérêt

<https://anr.fr/CMA-2021>

AMI « Compétences et métiers d'avenir »

Page 1 sur 23

Appel à manifestation d'intérêt
« Compétences et métiers d'avenir »

- plan annoncé par le Président de la République le 12/10/21
- profondes transformations à l'issue de la crise sanitaire



L'AMI-CMA s'articule autour de 10 objectifs

- **favoriser** l'émergence d'une offre française de petits réacteurs nucléaires (small modular reactors, SMR) d'ici 2035 ;
- **devenir** le leader de l'hydrogène décarboné et développer des technologies d'ENR à la pointe ;
- **décarboner** notre industrie ;
- **produire** en France, à l'horizon 2030, près de 2 millions de véhicules électriques et hybrides ;
- **produire** en France, d'ici 2030, le premier avion bas-carbone ;
- **investir** dans une alimentation saine, durable et traçable afin d'accélérer la révolution agricole et alimentaire sur laquelle la France est un pays leader ;
- **produire** en France au minimum 20 biomédicaments, en particulier contre les cancers, les maladies chroniques dont celles liées à l'âge et créer les dispositifs médicaux de demain ;
- **placer** la France en tête de la production des contenus culturels et créatifs ;
- **prendre** toute notre part dans l'aventure spatiale ;
- **investir** dans le champ des fonds marins.

MOTS-CLÉS

Compétences
Enseignement supérieur
Formation professionnelle et tout au long de la vie
Recherche
Métiers d'avenir
Dynamique territoriale
Partenariats
Entreprises
Structuration
Transformation
Innovation
Attractivité
Adaptation
Campus
Réussite
Reconversion
Compétitivité
Capital humain
Transition



J'évalue

1- Le diagnostic a été posé et les besoins sont bien cernés

2- Le besoin en formation reste à identifier ou à qualifier dans les priorités France 2030

Je me lance dans
un AMI-CMA

Oui mais de quel type?

DIAGNOSTICS EMPLOIS-COMPÉTENCES POUR CONTRIBUER AU DÉPLOIEMENT D'UNE OU PLUSIEURS PRIORITÉS DU PLAN FRANCE 2030

- qualifier les besoins de formation professionnelle (FI, FC, FTLV)
- dresser un état des lieux de l'ensemble des évolutions de la branche professionnelle, du secteur, de la filière ou du territoire étudié (mutations économiques, technologiques, démographiques et sociales) et de leurs conséquences sur l'emploi et les compétences, **tant au niveau national qu'international, afin de mettre en exergue les bonnes pratiques à l'international dont la France pourrait s'inspirer.**

Objectif : permettre à des acteurs du secteur ou de la filière concernés de :

- réaliser une étude qualitative/quantitative des besoins en ressources humaines sur 3 ans ;
- disposer d'une cartographie des besoins de compétences et des passerelles possibles ;
- articuler les besoins de formations en cohérence avec les actions France 2030 ;
- identifier les enjeux environnementaux des formations et les axes d'amélioration ;
- identifier les dispositifs déjà existants et financés (points forts et limites) ;
- proposer des hypothèses d'évolution à moyen terme ;
- dégager des pistes d'actions concrètes pour accompagner les évolutions de l'emploi et des compétences dans le champ concerné en précisant une volumétrie par niveau et par territoire ;
- offrir un recensement des meilleures pratiques européennes et internationales ;
- identifier les besoins de formations nouvelles pour tous les publics ;
- proposer un macro plan d'actions pour accompagner dans les meilleures conditions possibles les évolutions de l'emploi et des compétences dans le champ concerné.

PROJETS DE DISPOSITIFS DE FORMATION POUR RÉPONDRE AUX BESOINS EN COMPÉTENCES

- développer les dispositifs de formation

Dans certains cas, ils intègrent des actions de formation de formateurs.

- **systématiquement pour objectif de travailler en lien étroit avec le monde économique et/ou les employeurs** (concernant les agents publics, les ministères concernés seront associés à l'analyse des propositions de réponse à l'AMI):

- **des campus des métiers et qualifications d'excellence (CMQe)** . Ils développent des formations initiales et continues centrées sur des filières spécifiques, dans un secteur d'activité et un territoire donné ;
- **des écoles universitaires de recherche (EUR)** - attractivité internationale de la formation par la recherche - formations de master et de doctorat ;
- **des Initiatives D'Excellence en Formations Innovantes (IDEFI)** - soutenir des initiatives ambitieuses et innovantes ;
- **des Nouveaux Coursus à l'Université (NCU)** - création de nouveaux cursus, projets ambitieux de formation tout au long de la vie, adaptation de l'offre de formation, révolution numérique ;
- **de l'ingénierie de formations professionnelles et d'offres d'accompagnement innovantes (IFPAI)** – anticiper les mutations économiques et organisationnelles ;
- **des partenariats pour la formation professionnelle et l'emploi (PFPE)** - mutations économiques en encourageant le développement de solutions locales.



DIAGNOSTICS EMPLOIS-COMPÉTENCES POUR CONTRIBUER AU DÉPLOIEMENT D'UNE OU PLUSIEURS PRIORITÉS DU PLAN FRANCE 2030

Est-ce que je peux
être « porteur » ?

Le porteur est un consortium associant *a minima* :

- des employeurs ou leurs représentants ;
- des organismes de formation ou d'accompagnement ;
- des donneurs d'ordre publics.

* Les collectivités territoriales -> un atout

* Laboratoires de recherche (sciences cognitives, comportementales, économie comportementale, etc.) -> un +

* Professionnels de design pédagogiques innovants, transfert dans les situations réelles de travail, réduction du délai nécessaire aux apprentissages -> un +

Un chef de file déposera la candidature pour le compte de l'ensemble des partenaires sur le site de soumission. Il sera l'interlocuteur unique de l'Opérateur, signera le contrat attributif d'aide et s'engagera au respect des obligations qui y sont contenues pour le compte des partenaires du projet.

Le Dossier

• **doit :**

- faire référence à une ou plusieurs priorités France 2030, soit :

- répondre au **besoin d'étude préalable ou d'un diagnostic** des besoins en CMA pour une ou plusieurs priorités France 2030, ou encore des leviers d'amélioration de l'attractivité de ces métiers pour des publics potentiels identifiés ;

PROJETS DE DISPOSITIFS DE FORMATION POUR RÉPONDRE AUX BESOINS EN COMPÉTENCES

• **doit soit :**

- (1) s'inscrire pleinement dans des projets ou AMI déjà lancés (CMQe, IFPAI, EUR, IDEFI, NCU, PFPE, etc.), travailler en lien étroit avec le monde économique ;
- (2) s'inscrire partiellement, combinent certains objectifs dans un projet renouvelé et cohérent ;
- (3) proposer un projet sans lien avec les anciens mais ils doivent répondre aux besoins clairement identifiés
 - assurer l'accès des publics visés à l'information, orientation et inscription dans les formations nécessaires à leur employabilité dans les métiers d'avenir ;
 - être au service d'une ambition d'excellence reposant sur des indicateurs de suivi et d'impact cohérents par rapport aux objectifs adressés
 - s'appuyer sur une approche innovante
 - veiller à générer des effets leviers
 - s'adresser à divers publics
 - présenter un modèle économique pérenne.



DIAGNOSTICS EMPLOIS-COMPÉTENCES POUR CONTRIBUER AU DÉPLOIEMENT D'UNE OU PLUSIEURS PRIORITÉS DU PLAN FRANCE 2030

Le Dossier

- rédigé en français de 5 pages maximum à partir d'une trame prédéfinie et décrivant les besoins identifiés pour le secteur en lien avec la ou les priorités du plan France 2030 concernées, le porteur de projet, la démarche envisagée (avec calendrier, jalons et livrables) et l'estimation du coût de cette étude, avec une annexe recensant les études existantes sur le périmètre.

La durée

Maximale de 6 mois, généralement entre 3 et 6 mois

Plafonnée à 200.000, subventionné en totalité

Le financement

Dès leur conventionnement, les porteurs pourront recevoir un premier versement à hauteur de 50 % du montant total attribué. Les 50 % restants seront versés à la fin du projet, à la livraison du diagnostic.

IL FAUT PRESENTER un plan de financement équilibré et garantir la pérennisation

70%
max

Par France 2030, du coût complet des dépenses éligibles à la subvention du projet

30%
min

*Apports des établissements partenaires
Apports de partenaires privés (hors fonds attribués par l'Europe, l'État ou des collectivités territoriales), non obligatoires -> mais un +*

PROJETS DE DISPOSITIFS DE FORMATION POUR RÉPONDRE AUX BESOINS EN COMPÉTENCES

- constitué de quatre documents intégralement renseignés :
 - le document de description du projet d'un longueur maximum de 15 pages rédigé en français selon le format fourni.
 - pour les dossiers ne visant que des formations de bac + 5 et plus une version supplémentaire en anglais est demandée ;
 - le document administratif et financier, qui comprend la description administrative et budgétaire du projet ;
 - les lettres d'engagement signées par les membres du consortium ;
 - pour les dossiers visant des formations scolaires un avis conforme du ou des recteurs de région académique est nécessaire.

Maximale de 5 ans

a minima de 1M €.

3 tranches :

- à la contractualisation
- à 18 mois (rapport intermédiaire)
- le solde à l'issue du projet après contrôle des finances



AMI-CMA un exemple !



Lettre d'intention AMI – CMA - Dispositifs de formation

TITRE

Acronyme du projet	
Titre du projet en français	Former XXX pour XXX
Chef de file	Etablissement
Responsable du projet	Nom
	Mail Tel
Durée du projet (max 60 mois)	
Aide totale demandée	
Coût total du projet	
Merci de cocher le(s) volet(s) de l'AMI CMA concerné(s) par votre projet	<input type="checkbox"/> Les dispositifs transversaux d'attractivité et d'innovation <input type="checkbox"/> Les voies d'excellence professionnelles et technologique <input type="checkbox"/> Les voies d'excellence académiques : <input type="checkbox"/> Formation postbac, <input type="checkbox"/> Formation master, doctorat, attractivité internationale <input type="checkbox"/> L'accompagnement des parcours professionnels
	Faire émerger des réacteurs nucléaires de petite taille, innovants et avec une meilleure gestion des déchets <input type="checkbox"/> Nucléaire Devenir le leader de l'hydrogène vert et des énergies renouvelables <input type="checkbox"/> Devenir le leader de l'hydrogène vert Décarboner notre industrie <input type="checkbox"/> Décarbonation de l'industrie <input type="checkbox"/> Electronique et robotique <input type="checkbox"/> Recyclabilité, recyclage et réincorporation de matériaux recyclés

Lettre d'intention AMI – CMA - Dispositifs de formation

TITRE

	<input type="checkbox"/> Technologies avancées pour les systèmes énergétiques <input type="checkbox"/> Produits biosourcés et biotechnologies industrielles, carburants durables <input type="checkbox"/> Solutions pour la ville durable et bâtiment innovant Produire en France, à l'horizon 2030, près de 2 millions de véhicules zéro émission chaque année et développer une mobilité sobre, souveraine et résiliente <input type="checkbox"/> Véhicules connectés zéro émission <input type="checkbox"/> Digitalisation et décarbonation des mobilités <input type="checkbox"/> Batteries Produire le premier avion bas carbone <input type="checkbox"/> Avion bas carbone Investir dans une alimentation saine, durable et traçable afin d'accélérer la révolution agricole et alimentaire <input type="checkbox"/> Alimentation saine, durable et traçable <input type="checkbox"/> Systèmes agricoles durables et équipements agricoles contribuant à la transition écologique Produire 20 biomédicaments contre les cancers, les maladies chroniques dont celles liées à l'âge et créer les dispositifs médicaux de demain <input type="checkbox"/> Produire 20 biomédicaments <input type="checkbox"/> Santé numérique <input type="checkbox"/> Maladies infectieuses (ré)émergentes et menaces NRBC Placer la France à nouveau en tête de la production des contenus culturels et créatifs <input type="checkbox"/> Industries créatives et culturelles Prendre toute notre part à la nouvelle aventure spatiale <input type="checkbox"/> Aventure spatiale Investir dans le champ des fonds marins <input type="checkbox"/> Fonds marins
--	--

Lettre d'intention AMI – CMA - Dispositifs de formation

TITRE

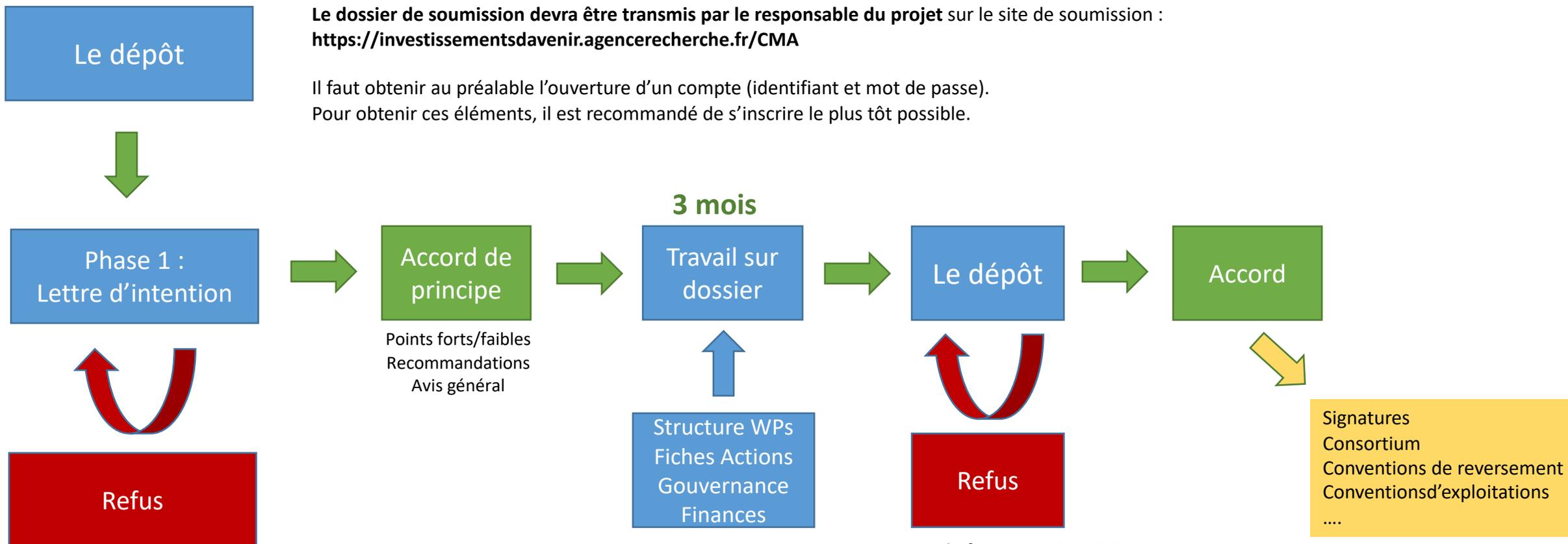
	Souveraineté numérique <input type="checkbox"/> 5G et futures technologies de réseaux de télécommunications <input type="checkbox"/> Cloud <input type="checkbox"/> Intelligence artificielle <input type="checkbox"/> Technologies du quantique <input type="checkbox"/> Cybersécurité <input type="checkbox"/> Verdissement du numérique Dispositifs transversaux d'innovation et d'attractivité <input type="checkbox"/> Enseignement et numérique <input type="checkbox"/> Attractivité
Zone géographique de couverture du dispositif de formation (Veuillez préciser la/les région(s) visées)	France
Mots clés (min. 5 – max. 10)	
<i>Liste des membres du consortium pressenti :</i>	
Raison sociale et structure juridique	Secteur(s) d'activité. N° Département de l'établissement.
Organismes de formation ou d'accompagnement	
1 ligne par établissement partenaire	Formation I/FC....
Acteurs de la recherche et R&D	
1 ligne par établissement de recherche	Recherche et Développement
Autres acteurs du monde socio-économique	
1 ligne par acteur	Association/fédé/...
Collectivités territoriales	

Sommaire

1. DÉCRIRE QUI VOUS ÊTES
2. AMBITION ET ENJEUX DE LA PROPOSITION PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS ET AU PÉRIMÈTRE DE L'AMI – CMA
3. QUALITÉ ET CRÉDIBILITÉ DU CONSORTIUM
4. IMPACT DU PROJET À L'ÉCHELLE DE L'ÉCOSYSTÈME LOCAL/NATIONAL

Le dossier de soumission devra être transmis par le responsable du projet sur le site de soumission : <https://investissementsdavenir.agencerecherche.fr/CMA>

Il faut obtenir au préalable l'ouverture d'un compte (identifiant et mot de passe).
Pour obtenir ces éléments, il est recommandé de s'inscrire le plus tôt possible.



Souvent le financier ~10-15M€
ou la gouvernance

- Diagnostic non convaincant sur XXX
- Approche pédagogique non convaincante
- Déploiement et fonctionnement pas clair
- WPs trop généraux, peu limpides
- Financement trop élevé et insuffisamment étayé
- Garanties de pérennité à préciser

Les AMI-CMA la future source de financement de la formation ?
Des AMI-CMA pour « booster » le bassin régional (employabilité, transformation...) ?
Quand les AMI-CMA réunissent des Universités de TOUTE la France
* Numérique / * Stockage / * Cybersécurité /